

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20210317-D\_17\_03\_21\_01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/03/2021

Affichage : 19/03/2021

**Délibération n°17-03-2021-001**

5.7 Intercommunalité

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Mercredi 17 mars 2021*

Date de convocation	11 mars 2021
Date d'affichage	11 mars 2021

Membres en exercice	55
Membres présents	46
Votants	52 (dont 6 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 17 mars à 18h30

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à Tuffé Val de la Chéronne, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**Etaient présents :** M. Éric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Emmanuel BOIS, Mme Clara BONTEMPS (représentant M. Michel ODEAU), Mme Catherine BOSSY, M. Pascal BOURGOIN, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Alain CRUCHET (ayant reçu pouvoir de Mme Amélie DANGEUL), Mme Audrey CRUCHET-GIRARD (représentant M. Didier TORCHÉ), M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Serge GAUTIER (représentant M. Dominique COUALLIER), Mme Virginie GODARD (représentant M. Willy PAUVERT), M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, M. Gérard GUESNÉ (ayant reçu pouvoir de M. Gaëtan THOMAS), Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU (ayant reçu pouvoir de M. Xavier TERRIER), Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS (ayant reçu pouvoir de Mme Delphine LETESSIER), M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT (ayant reçu pouvoir de M. Eric PAPIILLON), Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA (ayant reçu pouvoir de Mme Catherine CHANTEPIE), M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Laëtitia VEEGAERT, Mme Jeannine VENDÔME.

**Etaient excusés :** M. Pierre BOULARD, Mme Catherine CHANTEPIE (ayant donné pouvoir à Mme Sylvie SEQUEIRA), M. Dominique COUALLIER (représenté par M. Serge GAUTIER), Mme Amélie DANGEUL (ayant donné pouvoir à M. Alain CRUCHET), M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Delphine LETESSIER (ayant donné pouvoir à Mme Bénédicte MARCHAIS), M. Michel ODEAU (représenté par Mme Clara BONTEMPS), M. Eric PAPIILLON (ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT), M. Willy PAUVERT (représenté par Mme Virginie GODARD), M. Xavier TERRIER (ayant donné pouvoir à Mme Marie-Line LEDRU), M. Gaëtan THOMAS (ayant donné pouvoir à M. Gérard GUESNÉ), M. Didier TORCHÉ, (représenté par Mme Audrey CRUCHET-GIRARD), Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN.

**Secrétaire de séance :** M. Régis BOURNEUF

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

## INSTITUTIONS : COMMUNICATION DE L'ÉTAT DES INDEMNITÉS DES ÉLUS POUR 2020

Le Conseil de communauté,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le rapport du Président,  
Après en avoir délibéré,

**EST INFORME** que conformément à l'article L. 5211-12-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose : « Chaque année, les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre établissent un état présentant l'ensemble des indemnités de toutes natures, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant dans leur conseil, au titre de tout mandat ou de toutes fonctions exercés en leur sein et au sein de tout syndicat (...) ou de toute société (...) ou filiale d'une de ces sociétés. », un état des indemnités de toutes natures des élus doit être communiqué chaque année aux conseillers communautaires avant l'examen du budget de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre.

**PREND ACTE** de l'état des indemnités de toute nature à raison des mandats communautaires (CCHS, Syvalorm, Syndicat du Bassin de la Sarthe, Syndicat du Bassin Versant de l'Huisne Sarthe, Pays, Syndicat Départemental d'Aménagement Numérique, Syndicat Mixte des Gens du Voyage) :

Prénom	Nom	Montant brut chargé annuel 2020
Lucien	BRETON	3 035,72 €
Alain	CRUCHET	2 746,61 €
Pierre	CRUCHET	1 800,74 €
Jean-Paul	DUBOIS	3 035,72 €
Jean	DUMUR	3 555,88 €
Patricia	EDET	5 782,32 €
Dominique	EDON	3 555,88 €
Philippe	GALLAND	4 911,12 €
André-Pierre	GUITTET	3 930,19 €
Josette	JACOB	3 035,72 €
Michel	LANDAIS	3 930,19 €
Michèle	LEGESNE	5 782,32 €
Marie-Thérèse	LEROUX	6 441,23 €
Jannick	NIEL	3 555,88 €
Michel	ODEAU	24 370,78 €
Eric	PAPILLON	2 746,61 €
José	PLANS	3 035,72 €
Thierry	RENVOIZE	6 634,17 €
Didier	REVEAU	32 811,59 €
Patricia	VILLARME	3 035,72 €

Fait et délibéré en séance publique  
Le 17 mars 2021

Pour extrait conforme  
Le 18 mars 2021

Le Président

M. Didier REVEAU